

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous reproduisons le passage suivant du discours prononcé, avant-hier, à la chambre des lords, par lord Derby, ancien premier lord de la trésorerie, et qui a été accueilli par d'unanimes applaudissements :

« Milords, bien que je ne puisse me défendre d'un sentiment pénible, en voyant l'Angleterre entreprendre une guerre qui sera sans doute longue et coûteuse, je dois rendre hommage à cette parfaite entente qui, fort heureusement, existe entre l'Angleterre et la France. (Applaudissements.) Depuis le moment où les mémorables paroles « L'Empire, c'est la paix » ont été prononcées, jusqu'au moment où l'on a proclamé « que le temps des conquêtes était passé » nous avons eu de nombreuses occasions de nous convaincre de la parfaite bonne foi de la France.

« Dans ma conviction, on peut mettre toute confiance dans la loyauté de l'Empire. Il est possible qu'à l'époque, peu éloignée, du reste, où il a été nécessaire d'augmenter les forces navales et militaires de l'Angleterre, mesure qui, si elle n'avait pas été prise alors, serait devenue urgente maintenant, il est possible, dis-je, qu'à cette époque-là, il y ait eu des personnes qui doutassent, non pas des intentions de l'homme extraordinaire qui sauva la France de l'anarchie et la plaça au premier rang parmi les peuples de l'Europe, mais qui doutassent qu'il fût au pouvoir d'aucun homme, quelque puissante que fût son intelligence, de réunir et de dominer tous les partis, et surtout d'éteindre ce qui, dans l'esprit de tout Français, occupait toujours la première place, la soif de gloire et d'autorité militaire.

« Eh bien ! milords, la guerre qui commence et qui doit venger la violation des droits des nations, vient précisément de ces régions où l'on cherchait le plus, à l'époque dont je parle, à inspirer au peuple anglais des méfiances sur les intentions de la France, à nous avertir des dangers d'une invasion de la part de notre voisin, et à insister de la manière la plus formelle sur le maintien des traités et du *statu quo*. » (Moniteur.)

AFFAIRES D'ORIENT.

Le Times publie des lettres de Constantinople, du 23 mars, annonçant que le grand Mufti et Rifaat-

Pacha, président du conseil privé, ont été destitués et remplacés par des hommes plus agréables aux puissances occidentales. Farik-Effendi remplace le Sheik-ul-Islam, et Arif-Pacha remplace Rifaat-Pacha.

La frégate à vapeur anglaise *Retribution* et la corvette française le *Caton* étaient rentrés, le 18, à Constantinople, de leur voyage aux bouches du Danube. Après avoir reconnu les travaux que les Russes ont faits sur ce point, et qui semblent être moins importants qu'on ne l'avait dit, les deux navires se sont dirigés sur Sébastopol, où ils ont pu s'assurer que la flotte russe n'avait pas bougé.

Les Russes, cependant, n'ont pas complètement renoncé à la navigation de la mer Noire. Les deux frégates anglaise et française, le *Samson* et le *Cacique*, qui sont rentrées, le 19 au soir, d'une excursion qui les a conduites jusque sur les côtes de la Circassie, ont rencontré dans ces parages une division de frégates russes, sept, dit-on, qui ont pris chasse devant elles, et, une autre fois, un brick, que le mauvais temps a empêché d'aborder.

Les renseignements rapportés par le *Cacique* et le *Samson* montrent que les Russes détruisent à peu près et évacuent toutes les petites forteresses qu'ils avaient construites et qu'ils occupaient, sur la côte d'Abasie. Ils ne conserveraient que les deux plus importantes. Les bâtiments des puissances alliées se sont mis en rapport avec les Circassiens, chez lesquels règne, en ce moment, une agitation extraordinaire, et qui promettent de recommencer la guerre plus vivement que jamais, dès que le temps le permettra et surtout si on leur envoie des armes et des munitions. — Havas.

On nous écrit de Trieste, le 26 mars :

« Il n'est malheureusement plus permis de douter de la complaisance avec laquelle le gouvernement grec envisage l'insurrection de l'Épire. Pendant que la correspondance secrète du cabinet russe avec l'Angleterre vient nous attester officiellement ce que les esprits sensés ont toujours pensé, à savoir que la Russie est la véritable ennemie de la prospérité des Grecs, et qu'elle ne leur permettrait même pas une meilleure délimitation de leurs frontières, le roi Othon, entraîné par le parti napiste, se prête à la diversion que les insurgés d'Albanie opèrent en faveur de l'armée russe. Néanmoins,

nous ne pouvons croire que l'illusion soit de longue durée et que les Hellènes tardent à apercevoir l'écueil vers lequel leur imagination les a, sur le premier moment, emportés à l'aveugle. Bien que l'insurrection ait recruté des volontaires, sur le territoire grec, elle n'a pas fait de progrès sensibles en Albanie. Les insurgés, au contraire, ont essayé quelques échecs qui leur ont donné à réfléchir. Grivas, l'un des chefs les plus ardents, battu avec perte dans les environs de Janina, s'est réfugié à trois lieues en arrière de la ligne d'opération qu'il avait d'abord choisie. La place d'Arta, que Tzavellas se vantait d'emporter au premier choc, fait très-bonne contenance; elle vient d'être renforcée par l'un des bataillons d'infanterie arrivés à la suite de Fuad-Effendi; et, tout en continuant de cerner cette ville, Tzavellas a cru prudent de se tenir à une distance respectueuse.

« Ce chef, d'ailleurs, vient d'éprouver une déception marquée. Les tribus chimariotes, dont le concours est très-nécessaire à sa sécurité, ont refusé de s'associer au mouvement, malgré les séductions et les menaces employées pour les soulever.

« Plusieurs chefs influents des monts acrocérauniens se sont rangés sous les ordres des autorités turques. Dans le canton de Palcopogoni, où Zeroas était parvenu à s'établir avec un corps de Souliotes, dans l'espoir du dominer les principales routes de l'Albanie, les populations ne cachent par leur indifférence et leur froideur, et elles répondent aux aventuriers qui essayent de les compromettre, que les bâtiments de guerre, signalés sur les côtes de l'Épire, laissent trop peu de chances d'un succès définitif, pour qu'elles sacrifient, sans motifs personnels, la paix de leurs foyers.

« Déjà, en effet, on peut apprécier l'impression que la présence des pavillons de la France et de l'Angleterre produira nécessairement dans ces contrées, dès qu'elle y sera mieux connue. » — Havas.

« Athènes, 31 mars.

« Les grecs révoltés ont pris, dit-on, Suli. La ville de Prevesa a été mise en état de siège. »

« Constantinople, 27 mars.

« Le grand conseil de l'État s'est réuni aujourd'hui, pour examiner les questions relatives aux affaires de la Grèce. M. Metaxas, ministre du roi Othon près du Sultan, a demandé ses passeports.

« Les navires de guerre à vapeur le *Cacique* et le

FEUILLETON

LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

Rodolphe éprouvait quelque répugnance à prononcer le nom de sa sœur dans cette société d'hommes inconnus; il répondit donc avec embarras que Blum, peu de moments avant sa mort avait confié ce dépôt à une personne amie, pour s'en servir au besoin. L'œil du président sembla lancer des éclairs sous sa capuce noire.

— Pas de réticences, jeune homme, s'écria le chef des initiés, car elles pourraient appeler la foudre sur ta tête... Parle sans détours, et surtout ne crains pas de prononcer en notre présence le nom de ta sœur Frantzia Stengel, la fille du bailli du Brocken... Elle a été pour l'un de nous comme le samaritain qui a pansé ses blessures avec de l'huile et du vin, elle a droit à notre reconnaissance, à notre protection. — Si vous savez ces détails, répliqua Rodolphe avec quelque impatience, pourquoi m'interrogez-vous ? — Afin de nous assurer si tu aurais la volonté de nous déguiser la vérité, et de t'en punir d'une façon terrible... Mais nous ne te presserons pas davantage sur ce qui te regarde... Hâte-toi de nous faire connaître ce que ta sœur et toi vous attendez de nous en invoquant le nom et l'autorité de l'illustre Carl Blum.... Parle franchement, car c'est ici le sanctuaire de la justice et de la vérité.

Encouragé par la bienveillance évidente de l'interrogateur, quoique cette bienveillance se déguât sous des formes impérieuses, Rodolphe commença le récit des malheurs de Daniel Richter. Il raconta les intrigues, les violences dont il avait été l'objet, sans toutefois en nommer l'auteur. Il n'omit rien de ce qui pouvait intéresser les mystérieux auditeurs en faveur de son ami; il parla de ses nobles qualités, de son merveilleux talent d'artiste, de la popularité dont il jouissait parmi les Bergmans du Hartz, de ses rapports avec Carl Blum et de l'affection que lui portait sa sœur Frantzia.

— C'est assez, interrompit le président avec autorité, en se levant; nous savons maintenant ce qu'il nous importait d'apprendre de ta bouche... Retire-toi donc, le chapitre ne peut délibérer en ta présence... On te rappellera bientôt.

Sur un signe, les gardiens ramenèrent Rodolphe à l'endroit où on l'avait déjà fait attendre.

La délibération fut orageuse, car la question qui s'agitait était grave.

Frédéric, qui devait ses triomphes récents à l'organisation toute militaire de la Prusse, montrait une sévérité inflexible à l'égard des déserteurs, et les États de Hanovre, de leur côté, n'eussent voulu pour rien au monde donner des motifs de plainte à leur belliqueux voisin. Il était donc à craindre que l'intervention des initiés dans une affaire de justice régulière n'attirât sur eux les per-

sécutions des gouvernements de la Prusse et du Hanovre.

Cependant Rodolphe ne se découragea pas; il connaissait l'audace de ces sectes ténébreuses, et cette audace, ses souvenirs d'enfance tendaient à l'exagérer encore. De plus, il avait remarqué, dans le cours de l'interrogatoire qu'il venait de subir, la grande vénération de l'assemblée pour l'ancien hôte de la Maison-du-Comte, la sympathie à peine déguisée du président pour la famille Stengel et le malheureux Richter. Il ne s'effraya donc pas de la longueur des débats, et il en attendit la fin avec patience, convaincu que la solution serait conforme à ses désirs.

Enfin le calme se rétablit dans l'assemblée. Une espèce de maître des cérémonies, le visage voilé comme les autres initiés, donna l'ordre aux gardiens de Rodolphe de le conduire de nouveau en présence du Conseil.

Le président, encore ému de la chaude discussion qu'il venait de soutenir, lui adressa ces paroles au milieu d'un profond silence :

— Rodolphe Stengel, le saint chapitre a délibéré sur ta requête d'après nos formes immuables et sacrées... Voici sa réponse :

« Nous n'avons pas été institués pour arrêter dans sa marche la justice humaine, mais pour la suppléer quand elle est impuissante, pour lui venir en aide quand elle se trompe. Or, rien ne prouve que Daniel Richter n'ait

Samson ont bombardé, par erreur, des positions occupées par les Circassiens.

» On parle d'une conversion des biens, des mosquées en domaines. »

« Marseille, lundi 3 avril.

» Le *Caradoc*, parti de Constantinople le 26, est arrivé aujourd'hui à Marseille; il apporte des dépêches. Le général Burgoyne revient rendre compte de sa mission à son gouvernement.

» Les flottes réunies sont rentrées, le 26, dans la mer Noire.

» Deux frégates à vapeur sont arrivées, le 28, à Malte, venant d'Alger avec 2,000 hommes; elles sont réparties le 30.

» L'agitation redoublait en Grèce. » — Havas.

Une correspondance de Constantinople, adressée au *Constitutionnel*, fait les observations suivantes sur les dernières opérations des Russes :

« Ces tentatives des Russes étaient considérées comme le prélude d'opérations plus importantes. On connaissait leurs préparatifs immenses pour passer le Danube; mais on savait aussi que l'armée turque était pleine d'ardeur et disposée à faire son devoir. Enfin, de l'aveu des hommes les plus compétents, tels que le général anglais Burgoyne, qui était revenu le 19 de Schoumla, les Turcs sont en mesure de tenir tête aux Russes, surtout s'ils ne se laissent pas emporter par trop d'ardeur, et s'ils les attendent dans leurs positions; c'est le conseil que l'on a donné à Omer-Pacha, et on espère qu'il le suivra. Ce général avait quitté le 14 son quartier-général de Schoumla, pour se porter sur le Danube et diriger les opérations en personne.

» Ainsi l'on est en droit de croire que les mouvements du corps turc dans la Dobrutschka, et sa retraite vers sa ligne de défense, à la hauteur d'Hir-sowa, ne sont que le résultat d'un plan combiné. Il faut voir maintenant si les Russes s'arrêteront dans leurs nouvelles positions, ou s'ils vont chercher à forcer la première ligne de défense des Turcs. » — L. Boniface.

EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — Suivant des nouvelles de Saint-Petersbourg, du 17 mars, on s'attend à un second recrutement pour l'année 1854, lequel aurait lieu au mois d'août. On leverait de nouveau 1 homme sur 100. Les hommes levés seraient immédiatement incorporés dans les régiments. Les réserves et les demi-invalides des Cosaques du Don (80,000 hommes environ) entreraient aussi en campagne. — Havas.

ITALIE. — Palerme, 3 avril. — « Plusieurs arrestations ont eu lieu. On croit que l'assassin du feu Duc a été pris. La justice poursuit ses investigations. » — Havas.

AUTRICHE. — D'après une dépêche de Vienne, en date du 4 avril, le lendemain devait être publié le manifeste impérial dont les dépêches précédentes ont déjà parlé. — Havas.

pas sciemment déserté son drapeau, et par conséquent, encouru justement les rigueurs de la loi martiale. »

Toi-même, son ami, tu n'as pu nier le fait... — Ainsi donc, interrompit Rodolphe avec un douloureux étonnement, vous refusez... — Silence! et prosterner-toi devant la sagesse des décrets que tu ne peux comprendre... Je le répète donc, Daniel Richter nous paraît devoir être condamné, selon la justice et la raison.... Cependant, par respect pour les dernières volontés d'un homme sage, qui a été l'un des flambeaux de notre association; par considération pour ta jeune sœur, qui a honoré notre saint ordre dans la personne de notre ancien chef; enfin, par pitié pour toi-même, qui es venu ici en suppliant implorer notre appui, le chapitre a chargé trois de ses membres, les plus élevés en dignité, d'examiner ultérieurement cette affaire, avec pouvoir de lier ou de délier, suivant leur conscience... C'est à leur sagesse que tu dois t'en rapporter désormais. Ils ne tarderont pas à se mettre à l'œuvre, et ils apprécieront les faits avec cette haute clairvoyance que Dieu donne à ses élus... Pour toi, ta mission est finie... Retire-toi maintenant, audacieux enfant; seulement souviens-toi bien de ton serment... Tu ne parleras à qui que ce soit, excepté à la personne qui t'a envoyé, de ce que tu as vu et entendu; si tu prononces notre nom, que ce soit avec respect et à voix basse... Le jour, la nuit, en tous temps, en tous lieux, des êtres invisibles seront à portée de te

REVUE DE L'OUEST.

M. le Préfet vient, par un arrêté du 31 mars, de nommer lieutenants de louveterie dans le département de Maine-et-Loire, pour l'année 1854-1855 :

MM. Thouin (Urbain).
D'Adigné (Aimé).
Olivier de Laleu.
De Bernard de Danne (Paul).
Du Joncheray (Raoul).
Morin d'Yvonnières.
Baranger (Camille).
Duchesne de Denant (Adrien).

On écrit de Belle-Isle, le 24 mars, qu'en creusant l'avant port de Palais, où il y a à présent 3 mètres de morte eau et 5 mètres de grandes-marées, on a trouvé une pierre en granit, sous laquelle étaient incrustées les lettres suivantes :

NICOLAS FOYQVET, P. R. G. S., ÆRPRÆF
Gillic M. VILXI P. R.

Puis, dessous, deux pièces renfermées dans une feuille de plomb, une en argent au millésime de 1661, Louis XIV, et une en or, ou médaille aux armories du surintendant Fouquet, avec les mots :

Paci æternæ pactis que hymeneis,

Et de l'autre côté :

Quo non ascendet.

(*Courrier de Nantes.*)

CHRONIQUE LOCALE.

Nous n'avons pas de longs détails à ajouter à ce que nous avons dit sur l'incendie de la Breille. Cependant nous savons que M. le Commissaire de police, qui s'est transporté sur les lieux, en est revenu avec la conviction que cet affreux sinistre est dû à la malveillance.

Le feu paraît avoir été mis dans le milieu du bois, à l'angle d'un fossé garni d'herbes sèches. Il n'y avait pas plus d'une heure que le propriétaire, M. Robert, sortait de ses sapinières qu'il avait parcourues dans tous les sens, quand les flammes se sont élevées tout-à-coup au-dessus des arbres les plus hauts. Dans ce moment, dit-on, une femme aurait vu inconnu dont elle invoqua l'aide, et qui, sans mot dire, prit la direction de Courléon, en regardant de temps en temps derrière lui.

Suivant M. le Commissaire de police, 52 hectares seraient brûlés et la perte s'élèverait à 14,500 fr.; rien n'était assuré.

Tous les habitants des communes voisines, au nombre de 3,000 au moins, les maires en tête, sont accouru en toute hâte sur le lieu du sinistre. On cite comme s'étant particulièrement distingués le brigadier et deux gendarmes de Bourgneil et deux gendarmes de Gizeux. P. GODET.

Lundi dernier, on conduisait à l'hôpital un pauvre jeune homme, domestique de M. R..., propriétaire à Neuillé. Il était tombé sous la roue de sa charrette. On disait que, laissant les chevaux aller à leur guise, il s'était endormi sur le devant de sa voiture et qu'un cahot l'avait jeté sur la route.

M. le Commissaire de police, passant en ce moment à la Ronde avec deux gendarmes, lui a fait donner les premiers soins. — On espère le sauver. P. GODET.

voir et de l'entendre. Malheur à toi si tu te permettais une indiscretion, une parole offensante pour nous! Tu serais effacé du nombre des vivants; ton corps deviendrait la proie des chiens et des vautours... Grave cette sentence dans ta mémoire en caractères ineffaçables.... Pour vous, frères, allez en paix; le chapitre est fermé. — Amen, répéta la foule.

Au même instant, Rodolphe sentit qu'on lui remettait son bandeau sur les yeux, et une grande agitation annonça la dissolution de l'assemblée.

On le retint encore pendant une heure environ, afin de donner aux initiés le temps de s'éloigner; puis on le transporta, après de longs circuits, dans un endroit écarté de la forêt.

Avant même qu'il eût pu se débarrasser de son bandeau, ses gardiens avaient disparu dans les broussailles. Ses yeux, éblouis par la clarté subite du grand jour, ne rencontrèrent que le ciel et la campagne; la vision s'était évanouie comme un rêve pénible aux approches du matin.

XIII.

Nous devons dire maintenant ce qui se passait sur la place principale de la ville anséatique de Göttingue, huit jours après les événements que nous avons racontés.

Cette place avait alors, par la bizarrerie de ses constructions, un caractère original qui s'efface de nos jours, non-

DERNIÈRES NOUVELLES.

« Berlin, mercredi 5 avril.

» La *Nouvelle Gazette de Prusse* annonce que le duc Georges de Mecklembourg Strelitz, arrivé à Berlin, est porteur d'une réponse du Czar à la lettre autographe du roi de Prusse.

» Dans cette réponse, l'Empereur Nicolas offrirait de conclure la paix et d'évacuer les Principautés danubiennes, si les droits accordés récemment aux chrétiens, par la Turquie, sur les réclamations de la France et de l'Angleterre, étaient garantis par un traité et si les flottes des Puissances occidentales sortaient de la mer Noire et du Bosphore.

» Si ces conditions étaient acceptées par les Puissances et la Porte, le Czar, ajoute la *Gazette*, serait prêt à compléter cet arrangement, dans un Congrès, par exemple, à Berlin. »

FAITS DIVERS.

On lit dans l'*Indicateur d'Hazebrouck* :

Il a été parlé d'animaux curieux venant de la Chine, et devant être transportés de Calais à Paris. — Ce transport devait se faire beaucoup plus promptement qu'on ne s'y attendait, car il s'effectuait la nuit dernière sur un convoi *express* qui amenait les Chinois et les animaux dont ils étaient les conducteurs, directement à Paris; mais l'indisposition subite de l'un d'entr'eux a déterminé les autres à mettre pied à terre à Hazebrouck, pour le soigner, ne voulant pas laisser seul au milieu des *Barbares* de l'Occident un habitant du *Céleste-Empire*; ils sont donc descendus chez M. Emmanuel Savaete, aubergiste près du chemin de fer, et les animaux ont été placés dans les écuries du *Lion-Noir*, sous la garde d'un des conducteurs. — Quoique ces Chinois se soient tenus, depuis leur arrivée, dans un isolement presque absolu, cependant, de temps en temps, il est possible de les entrevoir; et d'ailleurs, leur interprète, qui s'exprime avec une grande facilité en anglais, est d'une politesse et d'une complaisance rares. Ces nouveaux hôtes sont d'une taille ordinaire, ont le teint basané, peu de barbe et offrent des traits caractéristiques auxquels il est difficile de se tromper; on remarque, en effet, sur leur visage, la saillie des pommettes, la direction oblique des yeux, un nez un peu long et une notable rondeur de figure, ce qui est considéré comme une grande beauté. Ils portent un petit chapeau en forme d'entonnoir, surmonté d'un large bouton en corail. Leur habillement consiste dans un caleçon qui leur tombe jusqu'au milieu des jambes, une longue veste qui descend jusqu'à terre, et par-dessus un habit un peu plus court, à larges manches, doublé en fourrures de la Sibérie, et serré par la ceinture. Au dire de l'interprète, l'indisposition de son compatriote ne présente aucune gravité, mais pourrait bien retarder le voyage de deux à trois jours. Aucun médecin n'a été appelé, et cela ne nous surprend pas, car il est notoire qu'en Chine la science de la médecine est pour ainsi dire généralement cultivée.

— Un pharmacien de Lyon a découvert, dit-on, une composition liquide qui a la propriété de donner à la Pierre de Seyssel une dureté inaltérable et

seulement à Göttingue, mais encore dans la plupart des vieilles cités germaniques. Elle était environnée de bâtiments irréguliers de bois ou de briques ressemblant assez, suivant la comparaison d'un auteur contemporain, aux galeries d'un vaisseau du xvi^e siècle. Chaque étage faisait saillie de quelques pieds sur l'étage inférieur; tous étaient chargés d'arabesques, de médaillons, de guerriers, de divinités païennes et de versets de psaumes. Sur un seul pignon on pouvait compter jusqu'à sept rangs de petites fenêtres terminées en ogives. Les façades de certaines maisons étaient ornées de briques vertes, jaunes, bleues ou roses, qui formaient des dessins gracieux; les balcons, également en briques disposées en losanges, s'avançaient hardiment sur la voie publique.

Cette architecture était, disait-on, particulière aux anciens Saxons, qui la transportèrent en Angleterre, d'où, plus tard, elle se répandit, non sans quelque altération, en Amérique.

Néanmoins on apercevait dans un enfoncement de la place une belle église, à la flèche élancée, qui se distinguait, par son ordonnance simple et majestueuse, de ces édifices raboteux et tourmentés, protestation imposante de l'art noble et sévère contre les caprices archéologiques du moyen-âge. Or, vers la fin du huitième jour après l'arrestation de Daniel Richter à la Maison-du-Comte, cette place et les rues adjacentes regorgeaient de monde, la population entière de Göttingue semblait

un poli très-brillant. La pierre de Seyssel peut s'en imprégner à plusieurs centimètres de profondeur. — Havas.

— Le passage des troupes anglaises par Paris paraît devoir être plus nombreux qu'on ne l'avait dit d'abord. On annonce qu'une commission prise parmi les officiers de la garnison de Paris va s'occuper d'organiser une fête qui serait offerte à l'état-major anglais.

— On lit dans les journaux de Londres du 28 mars :

« Depuis quelque temps on fabrique en Angleterre et on expédie en Turquie des chemises d'homme, sur lesquelles des extraits du Koran sont imprimés en caractères bleus. Ces chemises, à ce qu'il paraît, sont très-recherchées par les militaires turcs, qui s'accordent à leur attribuer une vertu talismanique. (Moniteur.)

— Le Toulonnais nous décrit ainsi la revue de départ du 3^e régiment d'infanterie de marine, qui a eu lieu avec une solennité inaccoutumée :

Une immense partie de la population toulonnaise s'était rendue sur la place d'Armes, où avait pris position, pour la revue de départ, le corps d'infanterie de marine, désigné pour faire partie de l'armée d'Orient. — Le coup-d'œil que présentait cette masse d'hommes armés et en tenue de campagne, était saisissant, et jamais, dans aucune solennité militaire, l'infanterie de marine ne s'était vue ainsi réunie au grand complet. A midi précis, M. le vice-amiral préfet maritime, baron du Bourdieu, accompagné de M. le général de brigade d'Aurèle de Paladines, a commencé la revue des troupes. — L'ordre a été donné ensuite de faire former le carré et là, au milieu de ces généreux soldats tout bouillants d'ardeur, M. le vice-amiral du Bourdieu a prononcé, d'une voix ferme et vivement accentuée, les paroles suivantes :

« Officiers, Sous-Officiers et Soldats de l'infanterie de marine, la confiance de l'Empereur vous appelle à faire partie de l'armée d'Orient, — vous êtes heureux et fiers de cet honneur, vous saurez vous en montrer dignes. — Vos frères d'armes de la marine vous accompagnent de leurs vœux et de toutes leurs sympathies. Ils comptent sur vous, pour ajouter un nouveau lustre à la gloire que nos bataillons de marins, d'artilleurs et d'ouvriers ont jadis acquise, pendant les grandes guerres de l'Empire, dans les rangs de notre vaillante armée de terre. — A votre retour, nous saluerons avec bonheur les aigles victorieuses de nos régiments, et parmi elles, j'en suis convaincu, l'aigle et l'ancre de votre drapeau tiendront toujours honorablement leur poste. — Colonel du Château, vous connaissez mes sentiments de haute estime pour vous ; c'est avec une entière confiance que je vois partir, sous vos ordres, cette belle troupe et les braves officiers qui la commandent. »

— Sur des ordres pressants du ministre de la guerre, les généraux Bouat et Espinasse sont partis sur le paquebot-poste l'*Osiris*, qui les déposera à Gallipoli, en se rendant à Constantinople. Plusieurs officiers partent aussi avec ce bateau, et, entr'autres, le colonel d'état-major qui va remplir les fonctions de commandant de place.

Le départ de notre armée expéditionnaire d'Orient

s'être transportée dans cette partie de la ville pour une intéressante cérémonie.

Des moines, perdus dans leurs amples robes, des étudiants, vêtus de noir, la tête couverte d'une petite barrette plate d'où s'échappait une luxuriante chevelure, des bourgeois au ventre volumineux, gonflé de bœuf fumé, de bière et d'importance, allaient et venaient dans tous les sens, s'interrogeant avec intérêt.

Les femmes étaient en minorité ; et si quelqu'une traversait la foule, on la voyait passer rapidement, la tête baissée, comme si elle craignait de regarder autour d'elle.

Ce n'était pas, certainement, une joyeuse sérénade des Maitres-Chanteurs ou une mascarade d'étudiants qui était la cause de ce grand concours populaire.

En effet, à une extrémité de la place, devant un édifice public de quelque importance, s'élevait un gibet de sinistre augure ; ses grands bras se dessinaient de loin sur le ciel bleu-clair où voltigeaient les cigognes aux approches du soir. L'échelle était déjà appliquée à l'instrument du supplice, et un homme, revêtu d'un grand manteau écarlate, le chapeau enfoncé sur les yeux, était assis tranquillement sur le premier échelon. Des valets de ville avec leurs hallebardes, et des soldats le fusil sur l'épaule, formaient à l'entour un triple cercle en dehors duquel se pressait le peuple.

Ces apprêts étaient significatifs ; une exécution allait

va nécessiter le rassemblement, dans les départements méditerranéens, d'un corps d'armée qui pourrait éventuellement être appelé à s'embarquer pour la Turquie. En vue de ce besoin de la concentration d'une forte réserve, M. le ministre de la guerre a fait demander aux maires des principales villes du Midi quelle quantité de troupes il leur serait possible de loger. — Havas.

— « On nous assure, dit le *Salut public*, du 2 avril, qu'un certain nombre de Polonais, qui ont sollicité et obtenu du Gouvernement l'autorisation de prendre part à l'expédition d'Orient, sont partis de Lyon, ce matin, pour Marseille, sous la conduite de M. Limoski. On ajoute que dans cette ville ils rallieront plusieurs de leurs compatriotes, et que, tous ensemble, ils s'embarqueront ensuite pour Constantinople, ayant à leur tête le général Dombrowski, âgé de 77 ans, et un autre général dont le nom ne nous est pas connu. »

— On écrit de Rome qu'un savant helléniste de la bibliothèque du Vatican vient de faire une découverte importante pour la topographie antique et l'explication d'un passage de l'*Odyssée*.

En 1850, en démolissant une maison de la rue Graziosa, sur le mont Esquilin, près de St^e-Marie-Majeure, on découvrit six tableaux, dont cinq dans un état parfait de conservation. Ils représentaient les divers épisodes du voyage d'Ulysse. Ces peintures, détachées avec soin, sont maintenant au musée du Capitole.

Après avoir étudié ces tableaux, le savant a cru pouvoir, d'après l'interprétation d'un vers de l'*Odyssée*, émettre l'opinion que la première peinture, dont le sujet est l'arrivée d'Ulysse chez les Lestrygons, représente les environs de Terracine. Ce vers (le 104^e du vi^e livre) et le tableau sont, en effet, d'accord avec la perspective que représente encore aujourd'hui ce port de mer. Ainsi se trouverait éclairci un point jusqu'alors fort obscur de la géographie antique ; car on ignorait jusqu'ici où se trouvait exactement le port des Lestrygons.

(Revue de l'instruction publique.)

— La télégraphie électrique fournit un moyen nouveau et très-sûr de détermination et de rectification de la différence des méridiens, et le Bureau des longitudes s'est occupé depuis plusieurs mois de l'application de cet important moyen, déjà mis en usage, dans le même but scientifique, en Angleterre et aux États-Unis.

M. Airy, astronome, vient d'annoncer qu'il a opéré la jonction d'un fil partant de l'observatoire de Greenwich avec le câble sous-marin qui va de Douvres à Calais, et qui est prêt, en ce qui le concerne, à commencer les observations astronomiques qui doivent fixer d'une manière définitive la différence de longitude entre Greenwich et Paris.

De son côté, le Bureau des longitudes, conjointement avec l'administration des télégraphes, a établi depuis longtemps une communication entre l'Observatoire de Paris et le ministère de l'intérieur ; il ne reste plus maintenant qu'à prendre quelques dispositions administratives pour que la communication soit complète et directe entre les deux observatoires principaux de France et d'Angleterre.

Le Bureau des longitudes a nommé une commission chargée de surveiller l'exécution des travaux. (Journal général de l'instruction publique.)

avoir lieu, et les spectateurs, comme il arrive toujours, ne devaient pas manquer à cet horrible spectacle. La foule, réunie sur la place, avait réellement une attitude sombre et menaçante. Des groupes s'étaient formés en divers endroits ; on chuchottait à voix basse d'un air animé, et l'agitation augmentait à mesure que le jour baissait davantage ; on remarquait surtout la présence de deux rôdeurs qui s'étaient constamment tenus sous une porte cochère voisine, à portée d'écouter et de voir ce qui se passait. L'un d'eux, jeune homme, convenablement mis, à la mode du temps, avait la tournure d'un écolier. Néanmoins il ne comptait pas parmi les étudiants de l'université de Göttingue. Son compagnon pouvait être jeune aussi ; mais, grâce au manteau à capuchon dont il était enveloppé de la tête aux pieds, il était impossible de distinguer sa taille et son visage.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 4 AVRIL.

4 1/2 p. 0/0 hausse 85 cent. — Fermé à 88 85.

3 p. 0/0 hausse 83 cent. — Fermé à 62 45.

BOURSE DU 5 AVRIL.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 88 60.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 62 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— En 1848, par suite de l'éboulement d'une montagne à Madagascar, dans le pays des Sakalaves, on découvrit des œufs et des ossements qui révélèrent à l'ornithologie le plus grand volatil connu jusqu'à ce jour. Peut-être ces objets, d'une dimension énorme, appartenaient-ils à ces oiseaux qui, suivant les naturalistes Picquot, Desjardins et leurs devanciers à l'île de France, furent trouvés d'abord par les premiers habitants des îles Mascareignes, puis quittèrent ces contrées commençant à se peupler.

En 1850, deux œufs et des fragments d'os furent envoyés en France. Le musée d'histoire naturelle de Paris s'empressa d'en faire l'acquisition. L'étude à laquelle M. Geoffroy-Saint-Hilaire soumit les œufs et les ossements dont il s'agit lui fit reconnaître le type d'un genre nouveau dans le groupe des rudipennes ou brevipennes, et il donna à l'oiseau le nom d'*épyornis*.

M. Armange, capitaine au long cours, qui, dans ses lointaines excursions, s'est déjà souvent signalé par son dévouement aux intérêts de la science, et dont un rapport nous fournit ces différents détails, nous apprend dans quels termes, à l'un de ses derniers voyages, il a entendu s'exprimer de vieux Malgaches, qui essayaient de lui faire comprendre d'une manière frappante l'énorme dimension et la force fabuleuse de l'*épyornis*. « Quand cet oiseau volait, disaient-ils, il ressemblait à un nuage. Tombait-il sur un bœuf, d'un coup de bec il le tuait, puis il l'enlevait dans ces serres sur les plus hautes montagnes. »

Les Malgaches assurent que cet oiseau existe encore dans l'intérieur de Madagascar ; il a cependant échappé jusqu'ici à toutes les recherches. Depuis la découverte des objets trouvés en 1848, et dont nous avons parlé plus haut, leur propriétaire, séduit par le caractère d'intérêt de la science, a ordonné à grands frais des investigations restées infructueuses, quoiqu'elles aient été poursuivies avec ardeur et dans une vaste étendue de pays.

« J'ai reçu deux de ces œufs continue, M. le capitaine Armange : l'un représente un volume d'environ un litre et demi de plus que ceux acquis par le musée. (Idem.)

EXTRAIT.

D'un acte sous signatures privées en date, à Saumur, du trois avril mil huit cent cinquante-quatre, intervenu entre :

1^o Laurent Rocher jeune, négociant et fabricant d'engrais, et dame Louise Maupoint, son épouse, demeurant ensemble à Saumur, rue Beaurepaire, 29, d'une part ;

2^o M. Félix Perreau, propriétaire, demeurant à Saumur, d'autre part ;

Et portant la mention suivante : enregistré à Saumur, le quatre avril mil huit cent cinquante-quatre, n^o 125, r^o, c. 2^o, reçu cinq francs et pour le décime cinquante centimes.

Signé : TOUCHARD.

Il appert ce qui suit :

« La Société en nom collectif à l'égard de M. et M^{me} Rocher et en commandite à l'égard de M. Perreau, formée entre les soussignés par acte sous signatures privées en date à Saumur du quatorze avril mil huit cent cinquante-trois, enregistré à Saumur le même jour, par Touchard, qui a reçu cinq francs cinquante centimes, laquelle Société avait pour objet l'exploitation de l'établissement d'engrais animalisés, fondé par M. et M^{me} Rocher, dans les Hurandières, commune de Saumur, l'extraction de la tourbe des marais qui leur appartiennent à la Motte-Bourbon, sur les communes de Pouançay, Antoigné et Meron, leur pulvérisation, leur mélange avec les matières animales et fécales, et la vente de tous les produits quelconques de cet établissement, ainsi que la désinfection des produits ; ladite Société, créée pour quinze années, ayant commencé ledit jour quatorze avril mil huit cent cinquante-trois, est déclarée dissoute, pour ne produire aucun effet, à partir de ce jour.

» M. Laurent Rocher est nommé liquidateur de la Société dissoute et tous pouvoirs lui sont donnés pour parvenir à cette liquidation. »

Pour extrait certifié véritable par les soussignés.

F^{me} ROCHER J^{ne}, PERREAU, L. ROCHER J^{ne}.

AVIS.

La dissolution de société annoncée ci-dessus n'apportera aucune interruption dans les opérations de M. Rocher jeune, qui continuera seul l'exploitation de son établissement, et conservera les ressources et les moyens d'action qu'il a eus jusqu'à présent.

Cet établissement, maintenant complet, est placé dans des conditions de prospérité qui ne peuvent que s'accroître encore. (000)

Tribunal de commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur Louis Perare, coutelier, demeurant à Saumur, rue du Puits-Neuf, sont invités, conformément à l'article 492 du Code de commerce, à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs, dûment enregistrés, dans le délai de vingt jours, à partir de ce jour, devant le syndic de ladite faillite, et à lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe du Tribunal de commerce.

Ladite vérification des créances aura lieu le mardi, 2 mai prochain, à midi précis, en la chambre du Conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
A. DUDOUET.
(164)

A VENDRE

DEUX POULAINS de quatre ans, hongres, alezan doré, taille 1^m 65 et 1^m 56, propres à la selle et au tilbury. S'adresser à l'Hôtel de Londres, à partir du lundi 10 avril. (165)

Etude de M^e DURAND, rue de la Chèvre, 3, à Tours.

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ,
Un établissement de dorures, nouveautés, objets d'art, location de tableaux et de dessins.

Les magasins sont parfaitement disposés, et il n'y a aucun changement, ni réparations à faire. Cet établissement, placé dans le plus beau quartier de la ville de Tours, existe depuis longtemps, il possède une nombreuse clientèle. Il offre donc, sous tous les rapports, des avantages réels à l'acquéreur auquel on fera des conditions faciles.

On fournira gratis tous les renseignements demandés. (Affranchir).

A LOUER PRÉSENTEMENT,

BELLE MAISON avec servitudes et joli jardin, située à St-Florent, sur le bord du Thouet.

S'adresser à M. ABRAHAM. (159)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,
MAISON
Située rue Basse-St-Pierre,
Occupée par M^{me} CAVELIER, maîtresse de pension.
S'adresser à M. CHUDEAU, père.

A VENDRE

DEUX MAISONS se tenant, ayant chacune: boutique, cave, chambres, greniers, etc., situées à l'entrée de la rue de la Tonnelle, près de la place de l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean, ou encore à M. PINET, rue Beaurepaire.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Appartenant à M. le capitaine Vacquier, précédemment occupée par M. Duval, ingénieur.

S'adresser à M. VACQUIER ou à M. JOLY-LETIERME, architecte. (135)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Sise rue Basse-Saint-Pierre, et adossée à l'Eglise.

Occupée autrefois par M^{me} Bedane. S'adresser à M. le CURÉ de St-Pierre.



Les substances végétales que ce PURGATIF renferme ont été choisies et combinées, d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux sont constatés depuis 25 ans. — Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Comme simple purgation elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: asthme, catarrhe, dardres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps nécessaire à la guérison. (Voir la brochure qui se donne gratuitement.) — Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien, et à Saumur, chez M. GUICHARD, pharmacien. (149)

GRELLET, MARCHAND TAPISSIER,

Rue Saint-Jean, 40, à Saumur,

Donne avis qu'à son magasin de TAPISSIER il vient de joindre L'ÉBÉNISTERIE.

Il a acheté avantageusement, dans les meilleures fabriques de Paris, un magnifique assortiment de MEUBLES en palissandre, acajou, noyer et chêne du Nord; il vendra donc à des prix très-modérés, et tiendra à mériter en ébénisterie la confiance qu'il s'est acquise en tapisserie, depuis 18 ans. (143)

LE PAIN A BON MARCHÉ

Dans toutes les communes de l'Empire français.

TRAITÉ COMPLET

Sur l'emploi d'un système complet de fabrication de pain

QUI PERMET DE LIVRER AU PUBLIC

DU PAIN TRÈS-BLANC, TRÈS-SAIN ET TRÈS-NUTRITIF

AU PRIX DE 25 CENTIMES LE KILOGRAMME,

LORSQUE LE QUINTAL DE BLÉ (100 KILOGRAMMES) VAUT 40 FRANCS

ET A 45 CENTIMES, LORSQU'IL NE COUTERA QUE 17 FRANCS 50 CENTIMES.

Par Ch. de WAET.

Ingénieur civil, membre de l'Académie nationale, etc., etc.

DEUXIÈME ÉDITION, revue, corrigée et considérablement augmentée. 1 vol. in-8°, avec une planche représentant une boulangerie économique et rationnelle.

Le pain devrait et pourrait être vendu partout au prix de revient, augmenté d'UN CENTIME NET par kilogramme pour bénéfice.

A dater du 1^{er} janvier, un système complet de fabrication produisant de 6 à 700 kilog. par vingt-quatre heures fonctionnera à Paris, chez l'auteur, rue d'Antin, 8.

Ce livre est divisé en trois parties.

La première partie comprend: les Considérations générales; le rapport de l'Académie nationale, etc.; les bases et la description du système; du battage du blé à la vapeur; achat et conservation du blé; décortication, mouture, blutage; extraction des matières panifiables contenues dans le son; boulangerie, pétrissage à la vapeur; moyens de diminuer légalement le prix de vente du pain.

La seconde partie explique: les bases pour les évaluations et les rendements; le résultat d'une boulangerie de 1,000 kilogrammes de pain par jour et au-dessous; d'une manutention de 2,000 et jusqu'à 30,000 kilog. par vingt-quatre heures.

La 3^e partie indique: le prix des machi-

nés et appareils; les frais détaillés pour établir les boulangeries, manutentions civiles et militaires; enfin les conclusions.

Nous recommandons particulièrement ce travail à la méditation de MM. les curés, maires, conseillers communaux, manufacturiers, propriétaires, enfin à tous les hommes de cœur qui veulent, comme nous, coopérer au bien-être matériel et moral des masses et à l'affermissement de la paix publique.

Ce livre est d'une nécessité absolue pour MM. les boulangers, meuniers, marchands de céréales, etc. L'adoption du système, qui va se généraliser, viendra renouveler totalement les conditions d'existence de toutes les industries qui ont rapport à la fabrication du pain.

Cet ouvrage se vend 2 fr., à Paris, chez l'auteur, 8, boulevard Montmartre; en envoyant un mandat de 2 fr. 50 c., par la poste, on est certain de recevoir le livre, franc de port, par le retour du courrier qui a apporté la commande.

MM. les libraires jouiront des conditions d'usage; il leur sera adressé des affiches et des prospectus pour propager la vente dans leur localité et les environs.

Voir la Presse des 16 et 20 décembre, ainsi que le Siècle des 5 et 13 décembre 1853.

PAPIER-ENVELOPPE

BISCARRE

Pour lettres-correspondantes sur tous formats, breveté s. g. d. g.

Chaque feuille, quelle que soit sa dimension, porte son enveloppe, qui garantit toute indiscretion, sécurité des effets de commerce et laisse la date et le timbre-poste attachés à la lettre.

Se vend EN GROS et EN DÉTAIL à la Librairie de JULES GODFROY, imprimeur à Saumur, Grand'Rue, 4.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'ECHO SAUMUROIS.

4

FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES,

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Économie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

Voici le sommaire des articles contenus en janvier:

Introduction. — Calendrier du Cultivateur. — Calendrier de l'Horticulteur. — Académie des Sciences. — Décomposition de l'air en gaz hydrogène pour remplacer la houille. — Distillation des légumes. — Moyen de découvrir le cuivre dans les eaux-de-vie. — Laminage de fer. — Règlement sur les Epizooties. De la Marne comme litère. — Maladie des Pommes de terre. — Quel est l'Animal qui paie le mieux son fourrage. — Travaux silvicoles. — Signalement des meilleures vaches laitières. — Jardin à légumes. — Greffe de la vigne. — Procédé contre l'Oidium. — Moyen de prévenir la Maladie de l'Echalotte. — Destruction instantanée des Limaces. — Glacière. — Composition pour coller les ustensiles. — Conservation des blés. — Pain de Betteraves. — Les Gandes.

— Moyen de fabriquer les Vins factices pendant l'hiver.

Le second numéro, qui paraîtra dans ce mois, contiendra des articles sur la Médecine domestique, sur la Médecine vétérinaire, sur la Manière de distiller l'Eau-de-vie de Betterave; un Traité sur la culture, le Greffage et la Taille des Arbres fruitiers; Guide du Capitaliste et du Négociant, ou Tableau des intérêts d'un capital, calculé depuis 1 fr. jusqu'à 100,000 fr. par jour, par mois et par an; un Traité sur les Abeilles; Drainage; Guide et Renseignements certains sur les actions négociées à la Bourse, et dont on peut faire l'acquisition en toute sécurité.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854.

Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8°, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8°, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.